Bonjour

En tant que Maire de ma commune de Rivière, située à 10 km au sud d'Arras, dans la vallée du Crinchon, affluent de la Scarpe, je souhaite vous faire part de mes constats, de mes questionnements, de mon avis et je souhaite avoir votre avis sur un sujet qui nous concerne tous: l'érosion du sol des champs, entraînant les coulées de boue et les inondations dramatiques qui ont récemment fortement impacté de très nombreuses communes de notre région.

 Au delà du traumatisme, des inquiétudes, vous avez certainement observé ces phénomènes et leur aggravation, comme dans notre secteur des collines d'Artois( coulées de boue 2016, 2018 etc..). Quel est votre avis, quels sont vos constats , et selon vous quelles actions de fond sont à engager dans l'intérêt général?

Proposition de rencontre et d'échanges pour les Maires ruraux et des agriculteurs, éleveurs de nos villages:

" On marche sur la Terre"

vendredi 31 mai, 18h, à Rivière( Pas-de- Calais), salle des fêtes.

En synthèse:

Phénomène en aggravation:  L'érosion du sol dans les champs donnant  les ruissellements, coulées de boue ( de terre) et les inondations qui peuvent avoir des ampleurs dramatiques ( exemple du Pas-de-Calais). La bonne terre des champs quitte les champs au grand dam des agriculteurs!

Pourquoi? ...la cause : le sol de la grande majorité des champs a perdu 90% de sa capacité à absorber l'eau de pluie du fait de la disparition de la vie du sol ( info de l'ADEME dans la revue: "les sols portent notre avenir").  La pluie est absorbée dans la couche supérieure de la terre des champs, elle s'y accumule sans pouvoir s'infiltrer plus en profondeur. Dès que la terre est gorgée d'eau, celle ci descend vers les points bas, dans les vallons, vers les vallées en entrainant la terre par érosion, créant les ruissellements et coulées de boue, puis des importantes inondations en aval des vallées ( logique de "bassin versant"). Nous assistons à l'artificialisation du sol des champs!

Pourquoi y a-t-il cette disparition  de la vie du sol, et notamment  des lombrics?

la cause principale est la façon de cultiver les champs avec les amendements chimiques: engrais de synthèse, et tous les produits de traitement: fongicides, insecticides, etc.., aggravé par le tassement par les engins agricoles et l'utilisation de machines rotatives réduisant le sol en poussière( comme pour la culture de la pomme de terre). De plus, il y a de moins en moins de matière organique dans le sol des champs ( qui est la nourriture du vivant du sol). Le sol devient inerte, la Terre est comme morte!

De plus en plus fréquemment, cette matière organique ( des champs de maïs, la paille des céréales, des CIVE (cultures intermédiaires)etc..) est enlevée des champs, et transportée par gros convois vers des méthaniseurs!! N'est ce pas là une aberration sur le plan à la fois énergétique et écologique, voire économique car fortement soutenue par des subventions publiques, et qui accélère le démantèlement des élevages traditionnels, donc le risque de disparition des prairies ?

A noter que les terres cultivées en respectant la vie du sol, notamment en biologique, voire en plus en agro foresterie, ont un sol plein de vie où il n'y a pas d'érosion, pas de coulée de boue, l'eau de pluie s'y infiltre pour alimenter les nappes sans polluants .De plus ces terres ont conservé la biodiversité naturelle, insectes, papillons, oiseaux etc...Le meilleur exemple étant la prairie permanente, qui plus est,  a la plus forte capacité de stockage en carbone ( plus de 80 tonnes par hectare)!

(Voir ou revoir...L'émission sur France 5 “ Sur le Front” d'Hugo Clément, " Enquête sur la Terre qui nous nourrit" , et le film " Paysans du Ciel à le Terre" ).

Il y a aussi des causes aggravantes comme les destructions des haies, les retournements de prairies permanentes.

De nombreuses conséquences en chaîne liées à cette perte de vie du sol, venant des pratiques agricoles les plus répandues:

- érosion généralisée, perte de la bonne terre cultivable, et beaucoup plus de risques d'inondations, de coulées de boue.

- traumatisme des populations touchées par les inondations( vivre dans la crainte du retour de la pluie).

- suite aux inondations, impacts financiers énormes pour l'état, les collectivités, les particuliers impactés, car pertes de la valeur des biens, impact généralisé sur les coûts des assurances...

- augmentations à venir des taxes "GEMAPI" ( Gestion des Milieux Aquatiques et la Protection contre les Inondations) en prévision notamment d'aménagements visant à atténuer les effets des coulées de boue.

- effondrement de la biodiversité dans les campagnes : insectes, oiseaux. Nous pouvons tous constater la disparition de l'oiseau emblématique des plaines qu'est la perdrix, tout comme l'alouette et bien d'autres!

- pollution généralisée des nappes phréatiques par toutes les molécules chimiques utilisées depuis le début de l'utilisation des traitements .

- nappes phréatiques moins rechargées du fait de l'érosion, des ruissellements en aggravation.De plus l'eau est moins bien filtrée avant d'arriver à la nappe.

- pollution des cours d'eau et effondrement de leur biodiversité suite aux coulées de boue  qui s'y déversent., ainsi que l'envasement dans les parties aval des rivières.

- impacts sur la santé humaine: en lien avec les résidus des multiples polluants chimiques dans les aliments, dans l'eau, dans l'air...A noter que ce sont les agriculteurs qui sont les plus touchés!

- impacts sur le climat : forte dépendance envers les énergies fossiles ( produits de traitement et engrais chimiques qui induisent en plus des dégagements de protoxyde d'azote à très fort effet de serre).

Rapport d'étonnement :

- Cet hiver, les inondations catastrophiques dans notre région , coulées de boue, ont impacté plus de 300 communes. Mais, c'est le problème du curage des cours d'eau et des fossés qui est mis en avant , notamment par la chambre d'agriculture, alors que la cause majeure est bien la perte de vie du sol , incapable désormais d'absorber l'eau de pluie, entrainant coulées de boue venant des têtes des bassins versants de nos ruisseaux et rivières.

- En janvier, agriculteurs et éleveurs ont exprimé leur colère et leur ras le bol: leurs revendications principales étant  l'insuffisance indécente de leurs revenus pour les plus petites structures ( maraîchers, éleveurs, agriculteurs à taille humaine). Ils se voient imposer des prix bas par la grande distribution et les grandes coopératives agricoles  et sont mis en concurrence déloyale, inacceptable avec les producteurs du monde entier qui ne respectent pas du tout les mêmes règles de qualité , ni l'environnement ! ( Mondialisation de la "malbouf" avec les Accords de Libres échanges comme le CETA ).

Quelles suites a été donnée à cette expression de colère ?..., En un temps record,  FNSEA, le ministère de l'Agriculture ont fait valider un grand "assouplissement de la Politique Agricole Commune"( PAC) qui nous a été rabâché , "vendu"  comme du " bon sens" et une nécessité absolue de " simplification des normes" ( doit on y voir l'influence des lobbys de l'agro chimie pour ces grandes firmes mondiales comme BAYER / Monsanto,  BASF, SYNGENTA,.. ?). Voici quelques exemples de ces "assouplissements" entendus récemment...

- moins d'exigences dans les décrets sur l'irrigation et plus de facilités pour les autorisations des "bassines", alors que la Sobriété est martelée comme une exigence pour tous les usagers de l'eau ?

- l'autorisation de plus de fréquences de traitements chimiques ( exemple des betteraves), préfigurant le nouveau plan éco phyto..., alors que les communes et les habitants appliquent à raison la loi interdisant l'utilisation de produits de traitement chimiques ?

-  assouplissement concernant le retournement des prairies ( allant vers une artificialisation du sol) alors que les communes et collectivités se voient imposer des réductions strictes pour ne plus consommer (artificialiser) des terres agricoles ( application de la loi "Climat et Résilience" à décliner dans nos SRADETT, SCOT et PLUI).

Est ce bien dans ce sens là qu'il faut aller ? Vers plus de productivité, pour être plus compétitifs avec l'agriculture mondialisée, est ce cela le bon choix ?

N'assiste t-on pas à une accélération de l'industrialisation de l'agriculture et de l'élevage et à une mondialisation accélérée de la "mal bouf" à bas prix ?  Citons l'exemple de l'expansion de la culture de pommes de terre en intensif pour "nourrir" de nouvelles grosses usines industrielles , à gros impacts environnementaux pour notre région des Hauts de France, ceci , pour  inonder le monde de frites surgelées ?.

 Est ce là un avenir souhaitable pour les Hauts de France en s'engageant à fond dans un Plan Alimentaire Mondial axé surtout sur de la mono culture ?

Est ce cela la bonne direction vers la Transition écologique et énergétique ?

Nous, élus de terrain, avec notamment  les agriculteurs et les éleveurs de nos campagnes, nous devons travailler ensemble pour concrétiser ces nécessaires transitions et aussi pour aborder franchement les points de blocage et les contradictions .

Les enjeux d'intérêt général sont forts et nous impliquent, nous responsabilisent  avec eux : pour la santé publique, pour l'eau, pour le sol vivant, pour la biodiversité, pour le climat, pour la préservation des paysages,  pour lutter contre l'érosion, les coulées de boue et les inondations,  pour redonner dignité et vie aux métiers de la terre, donc aussi pour créer de l'emploi heureux et rémunérateur dans nos campagnes qui doivent rester vivantes et attractives !

L'indispensable Transition écologique et tous ces enjeux font appel à la prise de responsabilité à tous les niveaux des prises de décisions: Communes, Collectivités, Départements, Régions, Préfectures, Chambres d'Agricultures, Agences de l'Eau, Ministères,  de même pour la société civile.

Face à notre obligation d'élus d'engager concrètement des transformations de rupture pour répondre à cette indispensable Transition Ecologique dans tous nos projets de territoires, nous devons travailler collectivement sur les actions à mener, les changements radicaux à engager, dans l'intérêt général, et aussi dans l'intérêt des agriculteurs et des éleveurs.

Ce sont eux qui façonnent notre territoire et qui doivent continuer de bien nous nourrir avec des produits sains de très bonne qualité, et de bien vivre dignement de ce beau métier. Voici quelques pistes empreintes du bon sens paysan, du bon sens d'élu de terrain, ... du concret !...A vous de compléter avant d'en discuter ensemble le 31 mai à Rivière.

- aider les agriculteurs dans la transformation des pratiques agricoles en remettant le fonctionnement naturel du sol vivant au cœur des préoccupations.

L'exemple de l'agriculture biologique, qui plus est en agroforesterie, démontre à tous que cela est possible, et que cela doit être la façon normale de cultiver le sol. Cela fonctionne en utilisant des variétés naturellement résistantes aux maladies. La recherche ( INRAE, etc..) doit accompagner et investir dans ce domaine.

- aider et inciter les éleveurs dans leurs pratiques favorisant l'élevage extensif qui utilise essentiellement des prairies permanentes.

Celles ci doivent être maintenues car elles entourent nos villages et elles les protègent des coulées de boue et ont plein d'autres bienfaits cités ci avant.

- Pour bien nous nourrir et protéger l'eau: Mettre à profit les PAT ( Plans Alimentaires Territoriaux) pour que les cantines utilisent des produits sains, biologiques, de productions locales, régionales. ( L'ADEME dans sa revue " Les sols portent notre avenir" cite l'exemple de la ville de Munich qui a acquis et boisé des terres ( 1600 ha) et a mené un programme incitatif de conversion à l'agriculture biologique des exploitations agricoles ( 2500ha, 110 fermes) dans la zone d'alimentation du captage d'eau potable.

- ne plus utiliser des cultures directes ( maïs par exemple) ou intermédiaires pour alimenter des méthaniseurs. Laisser cette matière organique dans les champs pour enrichir le sol et nourrir la biodiversité du sol ou l'utiliser en élevage pour qu'elle revienne ensuite dans les champs. Cela réduit fortement l'utilisation d'engrais chimiques.

Pour donner une suite concrète  à ce message, merci de me donner retour de votre avis . Merci de passer le message à vos contacts , aux personnes intéressées, à impliquer.

Je vous donne rendez vous, si vous souhaitez,  le vendredi 31 mai, 18h à Rivière, salle des fêtes, pour discuter de ces sujets et voir quelle suite concrète donner .

Bien à vous

Gabriel Bertein

Maire de Rivière